

Protocole des temps collectifs du RAM

d'après les préconisations du
guide ministériel du 22/06/20

Chers parents, chers professionnels

*Après une longue période de fermeture d'accueil du public,
les temps de rencontre du RAM vont pouvoir reprendre
progressivement.*

*Vous trouverez ci-dessous les propositions et actions mises en
place pour répondre au mieux aux exigences sanitaires et
permettre un accueil de qualité.*

AVANT LE TEMPS DE RENCONTRE

L'atelier est limité à 25 personnes, adultes et enfants.

Assurez-vous d'avoir l'accord de la famille pour venir au Relais. Vous devez prendre la température de l'enfant avant de quitter votre domicile.

Prévoyez une tenue adaptée à l'atelier / la sortie proposée par le relais.

L'inscription est obligatoire.

Chaque professionnel est responsable de sa santé, de celle des enfants accueillis et de celle de ses collègues : en cas de symptômes, l'assistant maternel annule sa participation.

PENDANT L'ATELIER

Chaque personne doit se laver les mains à l'arrivée et au départ.

Dans le cadre des sorties, il n'est pas nécessaire de porter un masque, sauf crainte particulière. Nous devons collectivement respecter

Il vous est proposé des activités en plein air afin d'éviter au maximum le risque d'exposition / de contamination.

APRES L'ATELIER

Le matériel utilisé par l'animatrice est désinfecté.

La responsable du RAM enregistre les personnes présentes (adultes et enfance) à des fins statistiques.